



Expulsion d'un futur père d'enfant de nationalité française

Par **abcaro**, le **23/03/2013** à **19:38**

bonjour une amie et son compagnon, avec qui elle est depuis plus d'un et demi attend un enfant. le futur père, d'origine étrangère a reçu un avis d'expulsion sans avoir pu faire recours (délai d'un mois dépassé). ils ont fait tous les deux une déclaration anticipée de grossesse. que faire pour que le père ne soit pas expulsé et pour que l'enfant ait droit à ses deux parents ? ? ! ! merci

Par **citoyenalpha**, le **24/03/2013** à **18:11**

Bonjour il appartient à votre amie de nous contacter et d'exposer clairement l'affaire et les démarches effectuées et ceux afin de pouvoir répondre rapidement à sa question. en cas d'impossibilité l'association la CIMADE qui dispose d'un site internet peut l'assister dans les démarches. Restant à votre disposition